



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### ACCÈS AUX DROITS POUR TOUS

Limoges, le 06/02/2023

Le 11 février 2023, la Haute-Vienne se mobilise avec les personnes handicapées

**Le 11 février 2023, se tiendra une journée dédiée au handicap « Accès aux droits pour tous ! Le 11 février 2023, les territoires se mobilisent avec les personnes handicapées », en amont de la Conférence nationale du handicap (CNH), qui aura lieu sous l'autorité du Président de la République, au printemps 2023. La date est celle de l'anniversaire de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Cette dernière a posé une définition du handicap et a fixé comme objectif la mise en œuvre de dispositifs assurant à toute personne en situation de handicap l'accès aux institutions et aux droits fondamentaux, son maintien dans un cadre ordinaire de scolarité, de travail et de vie, et le plein exercice de sa citoyenneté.**

Cette journée du 11 février aura pour but de sensibiliser les citoyens au handicap et d'explicitier par des exemples concrets le rôle de chacun dans la construction de la société inclusive dans toutes ses dimensions : inclusion à l'école et au travail, accessibilité, autonomie, accès aux droits et la citoyenneté pour tous, ...

- donner la parole aux personnes en situation de handicap ainsi qu'aux proches aidants, aux aidants et aux professionnels ;
- multiplier les échanges et les rencontres entre citoyens, et ainsi favoriser le vivre-ensemble et l'accès aux droits ;
- faire connaître les acteurs qui agissent avec et pour les personnes en situation de handicap dans les territoires ;
- informer sur les aides et les services pour les personnes en situation de handicap et leur aidants ;
- faire naître des vocations, surtout chez les jeunes, pour les métiers de l'accompagnement.

**Accès aux droits pour tous !**

**Le 11 février 2023, les territoires se mobilisent avec les personnes handicapées**

**#TousConcernésTousMobilisés #Handicap #CNH2023**

## Le programme en Haute-Vienne le 11 février 2023

Plusieurs établissements et bibliothèques vous ouvriront leurs portes :

- **Portes ouvertes à la Maison Bleue de l'Association PRISM - de 13h00 à 16h00.**  
*59, rue du Général Valin à Limoges*

Ce lieu a pour vocation de développer des activités et accompagnements favorisant l'évaluation et la démarche d'inclusion des personnes porteuses de troubles psychiques et/ou en situation de handicap psychique.

- **Portes ouvertes du foyer de vie Jeanne Chauveau - de 15 h45 à 18 h 00**  
*4 Rue de Beynac à Bosmie-l'Aiguille*

L'accompagnement proposé par le foyer de vie/EANM est centré sur les actes de la vie quotidienne, l'animation du lieu de vie et l'organisation d'activités visant la socialisation et l'épanouissement de la personne (activités physiques, occupationnelles, culturelles, de loisirs...).

- **Portes ouvertes du Groupe d'Entraide Mutuelle de Limoges – 10 h à 17h**  
*10,rue André Antoine, résidence des Marronniers à Limoges*
- **Portes ouvertes du Groupe d'Entraide Mutuelle Arédien – 13h30 à 16h30**  
*4 place Fontaine Pissarotte à Saint-Yrieix-la-Perche*

Les Groupes d'Entraide Mutuelles (GEM) sont des associations portées **par** et **pour** des usagers en santé mentale ; ils reposent sur le principe de pair-aidance. Souvent implantés au cœur de la ville, ils permettent de se retrouver, de s'entraider, d'organiser des activités visant au développement personnel, de passer des moments conviviaux et de créer des liens.

- **Les bibliothèques du réseau de lecture publique**

Avec l'ambition de favoriser la lecture pour tous, la Bibliothèque départementale de la Haute-Vienne et les bibliothèques du réseau de lecture publique se mobilisent tout au long de l'année en faveur des publics en situation de handicap : en effet, **14 000 références du fonds documentaire départemental appartiennent aujourd'hui à l'édition accessible** (livres audios, gros caractères, livres en braille, adaptés aux troubles dys, etc...) et peuvent être réservées et empruntées dans les bibliothèques haut-viennoises.

**Vous pouvez venir en découvrir une partie lors de la journée du 11 février 2023 dans les médiathèques de Saint-Yrieix-la-Perche, Saint-Méard, Bellac et Magnac-Laval.** Des tables d'exposition des collections adaptées y seront proposées et les bibliothécaires pourront vous apporter conseils et idées de lecture.

### L'accueil en bibliothèque le 11 février 2023

**La médiathèque de Saint-Yrieix-la-Perche** sera ouverte de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.  
Contact : 05 55 08 88 79 / [bibliotheque@saint-yrieix.fr](mailto:bibliotheque@saint-yrieix.fr)

**La médiathèque de Saint-Méard** sera ouverte de 14h à 17h  
Contact : 05.55.71.74.48 / [bibliotheque-saintmeard@briancecombade.fr](mailto:bibliotheque-saintmeard@briancecombade.fr)  
(La table d'exposition sera proposée toute la semaine, du 6 au 11 février 2023)

**La médiathèque de Magnac-Laval** vous accueillera de 9h30 à 13h  
Contact : 05 55 60 60 28 / [mediatheques.bramebenaize@gmail.com](mailto:mediatheques.bramebenaize@gmail.com)

**La médiathèque Jean Giraudoux de Bellac** sera ouverte de 10h à 12h30 et de 14h-à 16h.

Contact : 05 55 60 69 33 / [mediathautlimousin@gmail.com](mailto:mediathautlimousin@gmail.com)

- **La Bibliothèque francophone multimédia (BFM) de Limoges**

A l'occasion de la journée du 11 février, la [BFM](#) proposera une projection en continu de chroniques et reportages consacrés aux initiatives locales en matière d'accès des personnes handicapées aux droits fondamentaux et notamment culturels.

Dans toutes les bibliothèques du réseau BFM : la garniture de tables thématiques à partir d'ouvrages (albums pour enfants, vécus, essais, livres pratiques, films de fiction, bandes dessinées...) promouvant une meilleure compréhension du sujet et sensibilisant à l'importance de ses enjeux pour l'individu comme pour la société.

Enfin, pour prendre connaissance des innovations et initiatives locales des vidéos seront disponibles dès le 11 février :

- **sur la chaîne You Tube de la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées** sur le lien suivant : <https://www.youtube.com/playlist?list=PLcSbITKzsNh6d1YTPc9yObufeFaJexFya>.

Ces vidéos présentent notamment le programme d'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) CONFIANCE, porté par APF France handicap en Nouvelle-Aquitaine, expérimenté depuis 2018 dans deux départements, la Dordogne et la Haute-Vienne ou encore l'hôtel de la Tour Blanche porté par la fondation Delta Plus, lieu d'apprentissage aux métiers de l'hôtellerie et de la restauration.

- **sur la chaîne 7ALimoges**

Diffusion de 10 chroniques et reportages consacrés aux initiatives locales en matière d'accès des personnes handicapées aux droits fondamentaux et notamment culturels. A compter du 6 février et jusqu'au 12 février.

7ALimoges est diffusée sur le câble de la Ville de Limoges (canal 31 du service antenne collectif avec les chaînes de la TNT et pour les abonnés sur le canal 490 de la box Numericable SFR), sur la TV d'Orange dans la mosaïque des chaînes locales (30) et directement en position 379, sur la Bbox de Bouygues (canal 30 mosaïque des chaînes locales) sur le canal 336 et sur la Freebox (canal 30 sur la mosaïque des chaînes locales) directement sur le canal 951. Elle est diffusée en direct via le site internet de la Ville et est présente sur les réseaux sociaux Facebook, Twitter et Youtube.